

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 17 JUILLET 2020

#### DELIBERATION N°2020.00211

#### SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES - RHINO JAZZ

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 10 juillet 2020

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 98 Nombre de pouvoirs : 20 Nombre de voix : 118

#### Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Christiane BARAILLER, BARRIER. BARRIOL. M. M. Jean-Alain M. Denis Jean-Luc BERGER. Jean-Pierre M. Eric BERLIVET. Mme Nora BERROUKECHE. Jennifer BONJOUR, M. Bernard Audrey BERTHEAS, Mme BONNET. M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Nicole BRUEL. M. Régis CADEGROS. Mme Stéphanie CALACIURA, M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, Frédérique CHAVE. Mme Laura CINIERI, M. Germain COLLOMBET, CORNUT, M. Jean-Noël M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON. DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne Charles DELIAVAL. DUCCESCHI, Francois DRIOL, M. Christian M. Fabrice DUCRET. Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, FLECHET, FRANCOIS. Mme Andonella M. Luc M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT. M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD, Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND représenté Christine HEYRAUD, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, Mme PFISTER. Jean-Philippe PORCHEROT. Christel Μ. Ali RASFI. RICCIARDI, REYNAUD. Mme Laurence M. Jean-Paul RIVAT. Nadia SEMACHE, Mme Corinne SERVANTON, M. Jean-Marc SARDAT Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Mnle Marc Gilbert SOULIER

Le 28 juillet 2020

VIA DOTELEC - iXBus

99 DE-042-244200770-20200717-02020002110

DATE D'AFFICHAGE :28 juillet 2020

Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES, M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL

#### Pouvoirs:

Mme Caroline BENOUMELAZ donne pouvoir à M. Vincent BONY,

Mme Michèle BISACCIA donne pouvoir à M. Jacques VALENTIN,

M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à Mme Marie-Pascale DUMAS,

M. Henri BOUTHEON donne pouvoir à M. David FARA,

Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,

M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Corinne SERVANTON,

Mme Viviane COGNASSE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,

M. Jordan DA SILVA donne pouvoir à M. François DRIOL,

M. Philippe DENIS donne pouvoir à M. Patrick BOUCHET,

M. Jean DUVERGER donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,

M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,

M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. Pascal GONON,

M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Jean-Noël CORNUT,

M. Olivier LONGEON donne pouvoir à M. Germain COLLOMBET,

Mme Solange MORERE donne pouvoir à M. André CHARBONNIER,

Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,

M. Marc PETIT donne pouvoir à Mme Christiane BARAILLER,

Mme Clémence QUELENNEC donne pouvoir à M. Eric BERLIVET,

Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE,

M. Christian SERVANT donne pouvoir à Mme Ramona GONZALEZ GRAIL

#### Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Claude CHARVIN, M. Yves LECOCQ, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Eliane VERGER LEGROS

#### Secrétaire de Séance :

M. Tom PENTECOTE



## DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 17 JUILLET 2020 SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES - RHINO JAZZ

Saint-Etienne Métropole a mis en place dès 2005 un dispositif d'aides aux manifestations culturelles. Afin d'affirmer une politique de soutien aux festivals propre à la Métropole, dans le cadre d'une politique d'attractivité renouvelée et dans le but de rationaliser la gestion des subventions, dans un souci de transparence et de bonne gestion, un nouveau dispositif de soutien aux festivals a été proposé en 2016.

Pour mémoire, les objectifs de ce nouveau dispositif sont de :

- favoriser le rayonnement du territoire et son attractivité culturelle ;
- faire valoir l'action de Saint-Etienne Métropole en lien avec les autres politiques publiques portées par la Métropole ;
- renforcer le dialogue avec les porteurs de projet au travers d'une grille d'évaluation, définissant les attentes de Saint-Etienne Métropole (fin d'une logique de guichet) ;
- coordonner le dispositif en lien avec les communes de Saint-Etienne Métropole.

Au titre de l'année 2020, suite à un appel à projets, onze festivals ont fait acte de candidature. Après une première étude des dossiers, trois festivals n'ont pas été retenus car ils ne correspondaient pas aux exigences fixées par Saint-Etienne Métropole.

Le festival Rhino Jazz a été retenu afin d'être auditionné par un jury composé du Vice-Président en charge de la Culture, du Tourisme et du Patrimoine, de la Conseillère Métropolitaine déléguée auprès du Vice-Président ainsi que des techniciens de Saint-Etienne Métropole et des villes de Saint-Etienne, Firminy et Saint-Chamond.

Ce festival de Jazz se tiendra du 27 septembre au 20 octobre 2020 dans une vingtaine de communes de la Métropole. Le festival investi des lieux emblématiques comme l'Opéra de Saint-Etienne, mais aussi des églises, des chapelles. Des actions de médiation seront également proposées auprès des scolaires, de la petite enfance, des IME ou des foyers mais également des créations en partenariats avec des écoles de musiques. Le budget 2020 du festival s'élève à 560 000 €.

Au regard du rayonnement, de la durée et de la fréquentation de ce festival (14 000 en 2019 sur la Métropole), une subvention de 80 000 € est proposée au titre de l'année 2020 soit 14,3 % du budget global de l'évènement. Il est à noter que le projet de convention comporte une clause d'adaptation à la situation sanitaire.

#### Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- <u>approuve le soutien de Saint-Etienne Métropole au festival Rhino Jazz</u> à hauteur de 80 000 € ;
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention correspondante ;
- <u>la dépense correspondante sera imputée au chapitre Politique culturelle : 6574</u> du budget Culture de l'exercice 2020.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait, Le Président,

Gaël PERDRIAU